

PROGRAMME DE BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE - 2025-2026 – LIGNES DIRECTRICES –

OBJECTIFS

Les objectifs du programme de bourses pour les étudiants en médecine du fonds d'accélération de l'Association Médicale Universitaire Montfort (AMUM) sont :

- D'initier à la recherche un étudiant (« candidat ») en médecine au 1^{er} cycle universitaire ;
- De susciter un intérêt pour la recherche en santé ;
- D'être supervisé par un clinicien-chercheur membre de l'AMUM et recevoir un mentorat.

DESCRIPTION

Ce programme, destiné aux médecins de l'AMUM et étudiants en médecine, offre une opportunité de financement pour les étudiants qui sont intéressés par la recherche et de collaborer avec une équipe de recherche dont le chercheur principal est un clinicien-chercheur membre de l'AMUM et qui fait son travail de recherche à Montfort. **Les projets effectués à l'extérieur de Montfort ne sont pas éligibles à ces fonds.** Les tâches de l'étudiant doivent être réalisables pendant la session d'été (juin à août) et à l'intérieur de 10 semaines. Le médecin soumet sa demande de projet et puis les demandes acceptées seront partagées parmi tous les étudiants éligibles.

Voici des exemples de projets ou bien de projets en développement qui peuvent être soumis au programme :

1. Revue de la littérature exhaustive – idée d'un projet du clinicien-chercheur ;
2. Préparation d'un protocole de recherche et/ou d'outil(s) de collecte de données ;
3. Contribution à un projet pilote en cours ou en préparation :
 - a. Préparation d'une demande éthique.
 - b. Collecte de données prospectives (p.ex.: obtenir consentement, recrutement de patients).
 - c. Extraction de données de dossiers de patients dans Meditech.
 - d. Analyse de données descriptives.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les étudiants doivent être inscrits à temps plein dans un programme de doctorat de 1^{er} cycle universitaire en médecine qui mène à un diplôme « M.D. ».

Les étudiants doivent au moment de l'octroi :

- Avoir terminé au moins une année de leur programme de doctorat de 1^{er} cycle universitaire en médecine ;
- Être inscrits et maintenir son inscription dans un programme universitaire lors de l'octroi de la bourse (une preuve d'inscription devra être fournie) ;

Les personnes admissibles à recevoir une bourse pour les étudiants en médecine du fonds d'accélération de l'AMUM doivent également :

- Être autorisées à travailler dans un établissement hospitalier en Ontario ;
- Respecter les politiques et procédures de l'Hôpital Montfort et de l'ISM ;

- Travailler sous la supervision d'un clinicien-chercheur de l'AMUM (« superviseur ») ;
- Être inscrit comme étudiant à l'ISM lors de la période de la bourse.

Un étudiant peut être récipiendaire d'un maximum d'une bourse du programme de bourse pour les étudiants en médecine au cours de sa formation de 1^{er} cycle.

Le cumul d'une bourse du programme de bourse pour les étudiants en médecine à une bourse externe est permis. L'étudiant à l'entière responsabilité de vérifier les restrictions à cet égard auprès de tout autre organisme subventionnaire.

CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2025
Date limite - Demande du superviseur	2025-02-28 à 16 h (heure de l'Est)
Avis de décision	2025-03-14
Résumé des projets envoyé aux étudiants	2025-03-17
Période de sélection des étudiants	2025-03-24 au 2025-04-14
Date limite - Décision du chercheur – jumelage avec étudiant	2025-04-15
Date limite – Demande de l'étudiant	2025-05-02 à 16 h (heure de l'Est)
Avis de décision finale	2025-05-23
Début du financement	2025-06-02
FONDS DISPONIBLES ¹	
Programme de bourse pour les étudiants en médecine	10 000\$ (Deux (2) bourses disponibles)
Durée du financement	10 semaines au total (juin à août)

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Les superviseurs potentiels sont invités à soumettre une demande du superviseur au programme de bourse pour les étudiants en médecine, qui doit inclure :

- Le formulaire de demande du superviseur* dûment rempli et signé ;
- Le curriculum vitae du *superviseur* : aucun format exigé

Les projets retenus seront présentés à tous les étudiants en médecine admissibles. Les étudiants devront communiquer directement avec les superviseurs pour discuter des projets qui les intéressent.

Les superviseurs sont invités à contacter le Bureau de la recherche à ism-recherche@montfort.on.ca une fois qu'ils ont choisi un étudiant.

Les étudiants sélectionnés devront ensuite soumettre une demande en incluant :

- Le formulaire de demande de l'étudiant* ;
- Le curriculum vitae de l'étudiant : aucun format exigé

¹ Les fonds seront administrés par l'ISM; les politiques et procédures de cet établissement – dont celles régissant les ressources humaines – prévalent.

* Le format et la mise en page (police Times New Roman 12 points, marges 2 cm) des formulaires ne doivent pas être modifiés.

Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de « bourse pour les étudiants en médecine » sont évaluées par un comité d'évaluation faisant une recommandation à la vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM.

CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi de la bourse :

- Se consacrer en partie aux activités de recherche pendant la période d'octroi de la bourse ;
- Rencontrer régulièrement son superviseur de projet – le clinicien-chercheur ;
- Présenter le projet à une journée étudiante recherche à l'été ou l'automne, ou encore à la prochaine journée de recherche du comité étudiant ISM. Il faudra nous aviser de quel événement a été choisi et de la date ;
- Soumettre un rapport final 30 jours suivant la fin du financement, et y inclure une preuve de présentation.

SOUMETTRE UNE DEMANDE

DEMANDE

Les demandes complètes respectives doivent être **assemblées en format PDF** – en un seul document – et doivent être identifiées comme suit :

Nom du candidat_bourse été__MD_AAAA-MM-JJ
(Par exemple Johnston_bourse été_MD_2024-03-30).

Les demandes complètes doivent être assemblées dans l'ordre suivant :

1. Formulaire de demande
2. Curriculum vitae

SOUSSION

Les demandes complètes doivent être envoyées par courriel au plus tard à la date indiquée à la section « Conditions de financement » à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

La date et l'heure de réception des demandes complètes dans la boîte de réception de l'ISM font foi de la date et l'heure de soumission.

POUR TOUTES QUESTIONS, COMMUNIQUEZ AVEC

Véronique Fillion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : ism-recherche@montfort.on.ca